

Aujourd'hui sera couru
le Grand Steeple-Chase
sur l'hippodrome d'Auteuil

* M. MILLERAND EST ALLÉ A HYTHE POUR CONFÉRER AVEC M. LLOYD GEORGE *

EXCELSIOR

11^e Année. — N° 3.478.

PARIS, SEINE ET SEINE-ET-OISE : 20 cent.
Départements, Belgique, Suisse et Luxembourg, Provinces rhénanes occupées : 25 cent.
étranger : 30 cent. (Voir prix des abonnements, dernière page.)

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON
Tél. : Gut. 02-73-02-75-15.00 — Adr. Tél. : Excel-Paris. — 20, rue d'Enghien, Paris.

DIMANCHE
20
JUIN
1920

Donner du bonheur
et faire du bien, voilà
notre ancre de salut,
notre loi, notre phare,
notre raison d'être.
AMIEL.

LA BAISSE COMMENCE CHEZ LES DÉTAILLANTS

Voici quelques prix relevés chez certains d'entre eux et dans des quartiers fort divers, entre le lundi 7 et le mercredi 9, d'une part, et, d'autre part, entre le jeudi 17 et le samedi 19.

BOUCHERIE ET VOLAILLE

Quartier des Halles :

Noix de veau.....	Baisse de 8 " à 6 50 la livre
Epaule de veau.....	6 50 à 4 "
Ragoût de veau.....	3 75 à 2 80
Ragoût de mouton.....	4 75 à 3 50
Epaule de mouton.....	6 " à 4 50

Quartier des Gobelins :

Beefsteak (tranche).....	9 50 à 7 50
Epaule de veau.....	6 75 à 6 25
Poitrine de veau.....	5 50 à 4 25
Gigot de mouton.....	8 50 à 7 50
Epaule de mouton.....	8 50 à 6 75
Tête de veau.....	1 70 à 1 20
Poule	6 50 à 6 "
Lapin	4 90 à 4 50

POISSONS

Quartier de la Madeleine :

Raie	5 25 à 3 50 le kilo
Colin	7 50 à 5 "
Congre	6 75 à 4 50
Turbot	10 " à 7 "
Sole	22 " à 15 "
Merlan	7 50 à 5 50
Maquereau	6 " à 4 "
Rouget	6 " à 4 "
Limande	6 60 à 4 40

Quartier Mouffetard :

Colin	Baisse de 4 60 à 3 90 le kilo
Merlan	4 70 à 4 "
Maquereau	3 80 à 3 30

LÉGUMES

Quartier Mouffetard :

Pommes de terre nouvelles...	0 90 à 0 50 la livre
Haricots verts.....	1 50 à 1 "
Petits pois.....	0 70 à 0 60

Quartier du Roule :

Pommes de terre du Maroc...	0 70 à 0 45
Pommes de terre de Paris...	0 75 à 0 65

FROMAGES

Quartier de l'Europe :

Camembert 1 ^{er} choix.....	2 25 à 1 75 la boîte
Camembert 2 ^{er} choix.....	2 " à 1 25
Coulommiers	2 50 à 2 "
Brie	8 40 à 7 " la livre

Quartier de la Santé :

Cantal	4 80 à 4 " le kilo
--------------	--------------------

FRUITS

Quartier Saint-Merri :

Pêches	3 " à 2 40 la livre
Fraises	2 40 à 1 60
Cerises	2 70 à 1 90

VINS

Quartier des Batignolles :

Vin rouge ordinaire.....	Baisse de 1 80 à 1 70 le litre
Vin blanc ordinaire.....	2 20 à 2 "

A Saint-Denis :

Vin rouge ordinaire.....	1 85 à 1 65 le litre
--------------------------	----------------------

HABILLEMENT

(Articles d'origine anglaise qui ont baissé avec le change)

Quartier de l'Europe :

Costume de sport.....	400 francs à 350 fr.
Costume de sport.....	225 — à 185 fr.
Chaussures cyclistes.....	85 — à 49 fr. 50
Pantalons pour rowing.....	40 — à 30 fr.
Peignoirs de bain.....	225 — à 185 fr.
Peignoirs de bain.....	185 — à 125 fr.
Gants tannés.....	24 — à 17 fr. 50

CHEMISERIE

Quartier de la Porte-Saint-Martin :

Chemise non imprimée.....	25 — à 18 fr. 50
---------------------------	------------------

Quartier du Faubourg-Montmartre :

Chemise non imprimée.....	25 — à 19 fr. 50
---------------------------	------------------

HUIT MILLE PETITS ATHLETES PARISIENS ONT ÉVOLUÉ HIER AU VÉLODROME DE VINCENNES



SOUS LA DIRECTION DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS SPÉCIAUX, LES GARÇONS DES ÉCOLES COMMUNALES MANŒUVRENT AUX BARRES PARALLÈLES

Une importante manifestation d'éducation physique de la jeunesse s'est déroulée, hier après-midi, sur la pelouse du vélodrome municipal, au bois de Vincennes. Huit mille enfants des écoles communales — garçons et filles — ont manœuvré, groupé par groupe, d'après les nouvelles méthodes, et exécuté avec

beaucoup de précision des mouvements d'ensemble sous la direction de M. Rey-Golliet, inspecteur principal de l'enseignement physique de la Ville de Paris. Le programme de cette fête, qui était présidée par M. Autrand, préfet de la Seine, comprenait des chants et des danses gymniques. (Phot. Excelsior.)

LE BUDGET A LA CHAMBRE

LA GRANDE SEMAINE HIPPIQUE

LES CORPS DES SOLDATS MORTS POUR LA FRANCE SERONT TRANSFÉRÉS AU CAVEAU FAMILIAL

Ce transfert aura lieu aux frais de la nation et à la demande des familles. Un programme est prévu : il recevrait son exécution dès novembre prochain.

L'ENTRETIEN DES CIMETIÈRES DU FRONT

La Chambre a poursuivi hier matin l'examen du budget. Après avoir voté les chapitres des travaux publics, elle a abordé la discussion générale du budget du travail.

Les premiers ont fait l'objet de diverses observations. Sur une intervention de M. Abou, M. Le Trocquer, ministre des Travaux publics, a fait connaître que des négociations étaient en cours avec les compagnies de chemins de fer en vue de l'amélioration du sort des cheminots retraités et que ces dernières soumettaient prochainement un projet au gouvernement.

Un émouvant débat s'est engagé à propos d'un amendement de M. Israël, ayant pour objet d'ouvrir le transfert aux frais de la nation, à la demande des parents, et dans un cimetière de leur choix, des corps des soldats morts pour la France, en quelque endroit qu'ils soient inhumés provisoirement.

Au nom de la commission d'administration générale, M. Cornudet s'associa à la proposition de M. Israël et insista pour une décision, rappelant d'ailleurs que, sur cette question, l'accord était complet avec le gouvernement :

Nous avons, la plupart d'entre nous, laissé des êtres chers dans la terre des champs de bataille, dit M. Cornudet. S'il y a un sentiment au plus haut point respectable, c'est celui des familles qui veulent avoir auprès d'eux les restes de leurs enfants.

Le député de Seine-et-Oise demanda, d'autre part, que les sépultures du front fussent entourées de tout le respect dû à nos héros :

Il nous revient de toutes parts, dit-il, qu'elles ne sont pas assez bien entretenues, assez bien gardées. Les pèlerinages sur le front ne s'accomplissent pas toujours non plus avec toute la décence exigible. On y trouve trop de traces de repas coûteux, trop gais, pour que s'en accommode le devoir de respect qui s'impose aux visiteurs.

Le général de Castelnau indiqua que, dans les régions dévastées, les cimetières du front n'étaient peut-être pas entretenus avec toute la soin désiré.

— A la veille des vacances, dit-il, au moment où les pèlerinages seront nombreux, il faut faire un effort pour que ces sépultures soient entretenues avec toute la piété que nous devons à nos soldats morts.

Le ministre des Travaux publics déclara à son tour :

Le gouvernement est d'accord avec MM. Israël et Cornudet. Des difficultés de transport peuvent exister. Nous devons les vaincre, lorsqu'il s'agit du droit supérieur des parents à ramener dans le caveau de famille la dépouille de leurs enfants. Nous organiserons les transports, en tenant compte de toute la piété que nous devons à nos morts et à leurs familles !

M. Le Trocquer fit savoir qu'un programme de transports était préparé, qu'il comptait l'exécuter à partir de novembre prochain.

Le nom de tous ceux qui ont perdu des enfants à la guerre, M. Dupin remercia le ministre, M. François Arago, qui présidait la séance, affirma l'unanimité de la Chambre sur cette évidente question. M. Henri Galli dit encore :

Il conviendra, en tout cas, de laisser pleine liberté aux familles. Lesunes préfèrent laisser leurs enfants dormir parmi leurs camarades, les autres les avoir dans le caveau familial.

Il faut que toutes soient libres de choisir.

Le dessus, nous sommes unanimes. Mais pour l'entretien des cimetières du front, que feront ? Dans les régions désolées, les tombes ne sont presque plus entretenues. Les prisonniers de guerre qu'on employait à ce soin, l'an passé, sont partis. Il n'y a plus personne. C'est une chose indécente, scandaleuse. Je sais que les difficultés à vaincre sont très grandes. Mais il faut les vaincre. Il faut trouver un moyen pour entretenir ces tombes.

Toutes ces interventions furent très applaudies.

L'amendement fut finalement renvoyé à la commission des pensions, qui recevra sur ce point les propositions du gouvernement.

Les chapitres des travaux publics votés, la Chambre aborda la discussion générale du budget du travail et entendit M. Josse demander au ministre de ne pas appliquer trop strictement la loi de huit heures et d'y apporter en tout cas les dérogations prévues par la conférence de Washington.

LEOPOLD ELOND.

LA REVUE DU 14 JUILLET SERA PASSÉE AU CHAMP DE COURSES DE VINCENNES

La revue traditionnelle des troupes de la garnison de Paris à l'occasion du 14 juillet sera, cette année passée au champ de courses de Vincennes, le champ de courses de Longchamp n'étant pas disponible. En outre, à l'occasion de la célébration du cinquantenaire de la République, le 4 septembre prochain, il sera passé une nouvelle revue des mêmes troupes. Cette revue aura sans doute lieu à Longchamp.

LINIE AMÉRICAIN HYATT

Salon de la Publicité
Affiches, dessins, illustrations
Organisé par les Sociétés et les Ecoles
du 5 au 30 juillet 1920
Galerie de l'Opéra
Entrée 1 franc

LE GRAND STEEPLE-CHASE ÉPREUVE DE 6.500 MÈTRES SE DISPUTERA AUJOURD'HUI A L'HIPPODROME D'AUTEUIL

Deux concurrents anglais, Troytown, qui a gagné l'an dernier le Grand Steeple, et Poethlyn, vainqueur du Grand National de Liverpool, y participeront.

NOS FAVORIS : COQ GAULOIS ET TROYTOWN

Les Anglais vont mettre en ligne, dans le Grand Steeple-Chase, deux chevaux remarquables : Troytown, qui a gagné déjà la même course l'an dernier, et Poethlyn, qui est aussi bon que Troytown, sinon meilleur.

Passons en revue les deux camps : on compte sur deux concurrents anglais et six français, soit en tout huit, dont voici la liste :

72 Poethlyn.....	A. Escott
72 Troytown.....	M. Anthony
67 Makurino.....	Thibault
67 Héros XII.....	G. Mitchell
66 Coq Gaulois.....	W. Head
69 Headington.....	Bart
69 Racine Boche.....	Ed. Haas
69 Simpri.....	Parfment

Poethlyn et Troytown sont incontestablement les deux meilleurs steeple-chasers d'Angleterre. Le premier a gagné deux fois le Grand National, et, pour mieux dire, toutes les courses qu'il a disputées depuis trois ans, sauf le Grand National de cette année où il a été victime d'un accident au début du parcours. Ses titres sont dans leur ensemble supérieurs à ceux de Troytown, que le handicapier anglais estime d'ailleurs onze livres moins bon que lui, il y a quelques mois. Mais Troytown a gagné depuis, lui aussi, le Grand National, et le fait qu'il a remporté notre Grand Steeple

Le général Destikler a obtenu par l'appel successifs des classes 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, la mobilisation complète des vieilles classes jusqu'à la classe 1887 incluse, et récupération de plus de 1,370,000 ajournés, réformés et exemptés de toutes classes.

Nos colonies nous ont apporté le concours de 250,000 indigènes de l'Afrique du Nord et de 215,000 indigènes coloniaux.

Au total : 8,407,000 Français ou indigènes ont servi dans les emplois militaires au cours de la guerre (dont 90,000 mobilisés en 1914 comme officiers).

FABRICATIONS

Le nombre des canons en service aux armées, malgré une usure formidante, est passé :

Pour l'artillerie de campagne, de 3,840 en 1914 à 5,000 en 1918.

Pour l'artillerie lourde, de 308 en 1914 à 5,500 en 1918 de modèles perfectionnés.

L'artillerie d'assaut n'existe pas à la mobilisation. A l'armistice elle comprend : 2,500 chars légers, 100 chars lourds.

La fabrication des munitions, telle qu'elle était prévue au début de la mobilisation, était de 18,600 coups de 75 ; 465 de 155 par jour.

Ce chiffre était bientôt reconnu insuffisant, et la fabrication s'élevait en 1917 à 356,000 obus de 75 ; 41,000 de 155 usinés par jour.

Le développement de l'aviation était non moins remarquable : de 200 avions en 1914, nous étions passés à 3,474 avions en 1918, en service sur le front.

EFFORT DES TRUPES

Mais pour se rendre compte de l'effort demandé aux armées françaises au cours de la bataille engagée, de 1914 à 1918, il faut retenir que ces armées ont tenu sur les 680 kilomètres

qui s'étendent de la mer du Nord à la Suisse un front de :

650 kilomètres en décembre 1914 ;

530 kilomètres au 20 mars 1918 ;

655 kilomètres au 6 mai de la même année ;

Et de 674 kilomètres après la pause allemande du 27 mai.

La défense continue d'un front aussi étendu a demandé aux divisions françaises un effort constant de manœuvres et d'actions incessantes.

C'est ainsi que les divisions françaises sont sans cesse en mouvement, et à peine sorties d'un secteur de bataille, rejettées dans un autre, après avoir été plus ou moins reconstruites.

Elles soutiennent cependant cet effort jusqu'à la fin de la guerre.

La défense continue d'un front aussi étendu a demandé aux divisions françaises un effort constant de manœuvres et d'actions incessantes.

C'est ainsi que les divisions françaises sont sans cesse en mouvement, et à peine sorties d'un secteur de bataille, rejettées dans un autre, après avoir été plus ou moins reconstruites.

Elles soutiennent cependant cet effort jusqu'à la fin de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi.

Et il faut y ajouter encore 370,000 réformés du fait de la guerre.

Si la France pacifique de 1914 peut aujourd'hui regarder avec une douleur et légitime fierté la victoire que lui ont valu ses armées, elle a bien le droit de poursuivre la réparation des dommages qui lui ont été causés par la plus inique des agressions. Bien plus, après avoir éprouvé les pertes cruelles énumérées ci-dessus, avoir subi des dévastations profondes en grande partie systématiques et sans nécessité militaire, après avoir vu infliger à ses populations les traitements les plus barbares, elle a le devoir, pour vivre et pour guérir ses plaies, d'assumer sans retard des charges très lourdes. Elle ne peut les porter sans la pleine exécution des engagements signés par l'ennemi

5 HEURES
DU
MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES
DU
MATIN

AVANT LA RÉUNION DE BOULOGNE

AUJOURD'HUI M. MILLERAND, QU'ACCOMPAGNENT M. FRANÇOIS-MARSAL ET LE MARÉCHAL FOCH, CONFÉRERA A HYTHE AVEC M. LLOYD GEORGE

La conversation portera surtout sur les indemnités et les réparations, mais on parlera aussi de la Russie.

C'est sur le désir exprimé téléphonique par M. Lloyd George que M. Millerand s'est rendu hier en Angleterre avec ses collaborateurs, en vue de conférer avec le nouveau ministre britannique.

M. Millerand est parti à 9 h. 45, par la gare du Nord, accompagné de M. François-Marsal, ministre des Finances ; du maréchal Foch, du général Weygand, de M. de Fleuriac, Avenol, Célier et Cartelon. Il a été salué à son départ par le préfet de police et le haut personnel de la Compagnie du Nord.

Le chef du gouvernement français est arrivé à Folkestone à 17 heures. Aucune conférence officielle n'était attendue pour le soir.

Une chaleureuse réception a été faite au maréchal Foch.

Dans les entretiens de Hythe, on doit examiner surtout la question financière, c'est-à-dire les indemnités et les réparations. On y parlera aussi de la Russie.

Les experts financiers franco-anglais sont très satisfaits du projet qu'ils ont mis sur pied. Si l'accord s'établissait sur les bases de ce projet, à Folkestone et à Boulogne, ce serait un grand pas fait pour le règlement des questions financières et économiques dans un sens favorable à la France, à l'Angleterre et à la Belgique et aussi à l'Italie, qui se mépriseraient la France et aussi l'Angleterre en acceptant le projet.

Le point important est que le projet financier soit adopté, en dehors de toute considération de politique, surtout intérieure.

La question russe se présente dans de moins bons conditions. Il est admis, en effet, aussi bien du côté anglais que du côté français, qu'on n'avance pas sur ce terrain, et on serait de plus en plus convaincu, des deux côtés également, que Krassine n'a rien et veut surtout prolonger son séjour afin de voir comment tourneront les choses, tandis que le gouvernement des soviets, semblant donner satisfaction à la Perse, continue en Orient ses opérations, qui sont très compromettantes pour la politique anglaise. On peut envisager que, par son attitude, le gouvernement anglais faciliterait l'établissement d'un accord avec la France et les alliés dans l'ensemble de la délegation allemande.

Le fait que le maréchal Foch vient à la demande de M. Lloyd George indique que les Anglais veulent remettre les questions

militaires sur le tapis. Comme au premier voyage, M. Millerand est, à Hythe, l'hôte de sir Philip Sassoon.

M. Austen Chamberlain, chancelier de l'Échiquier, et le maréchal Wilson assistent à M. Lloyd George.

Le président du Conseil et le premier ministre anglais se rendront demain à Boulogne, où doit avoir lieu la Conférence interalliée. Les délégués italiens, belges et japonais quitteront Paris aujourd'hui à 16 h. 30.

La Conférence durera plus de deux jours

LONDRES, 19 juin. — Il est à prévoir que la Conférence de Boulogne durera plus de deux jours.

Départ du comte Sforza

ROME, 19 juin. — Ce matin, le comte Sforza est parti pour Boulogne-sur-Mer. Il a été salué par M. Barrère, ambassadeur de France.

Les demandes de l'Italie

ROME, 19 juin (Dépêche particulière). — Dans les meilleures politiques on confirme que la conférence de Boulogne s'occupera notamment de la question du partage des réparations et de l'indemnité de guerre dues par l'Allemagne.

Le ministre des Affaires étrangères, comte Sforza, fera remarquer à Boulogne l'impossibilité où se trouve actuellement l'Italie d'obtenir des réparations de l'Autriche et de la Hongrie, et la gravité des dommages dont l'Italie a souffert pendant l'occupation de la Vénétie dans la dernière année de la guerre.

Les journaux donnent des précisions et déclarent que l'Italie demandera dix pour cent de l'indemnité allemande.

Si la question turque est mise sur le tapis, l'Italie insistera évidemment sur la révision du traité de paix.

LA BAVIÈRE SERAIT REPRÉSENTÉE A SPA

Le bavarois court dans divers milieux que la Bavière enverrait un représentant à Spa. Celui-ci n'aurait pas à négocier d'une manière indépendante en tant que Bavaros, et n'interviendrait que comme membre dans l'ensemble de la délégation allemande.

L'OPINION D'UN AS DE L'AVIATION

Le capitaine Henri Decoin, qui fut tour à tour un as de l'infanterie et de l'aviation, et combattit la fameuse escadrille des sportifs où s'illustra Maurice Boyau, exprime cet avis :

À terre, on n'a pas seulement à composer avec son expérience, mais trop souvent avec l'inexpérience d'autrui. J'estime que je suis beaucoup moins en sécurité à Paris, derrière un chauffeur ordinaire de taxi, que dans les airs, à côté d'un pilote expérimenté. Au moins, on ne peut pas douter de la science de celui-ci. C'est pourquoi je serais plutôt partisan d'un examen plus rigoureux pour l'obtention du permis de conduire que de la suppression de cette autorisation, qui n'a guère que la valeur d'une pièce d'identité.

A L'AUTOMOBILE CLUB

CONSTANTINOPLE, 19 juin. — Les troupes coloniales françaises canonnées à Constantinople seront envoyées en Cilicie, aussitôt que les troupes britanniques auront occupé la nouvelle frontière turque de Tchataldjia, en Turquie d'Europe.

NOUVELLES BRÈVES

Paris

— M. Adrien Oudin, président du Conseil municipal, a inauguré, hier après-midi, au marché de la Villette, une plaque à la mémoire des membres des associations syndicales de ce marché, morts au combat pour la révolution. Hier, approuvé a eu lieu, aux Ambassades, le gala organisé par la Maison des Journalistes. Nombreuse assistance. Parmi les personnalités présentes : MM. Jourdain, ministre du Travail, et Robert David, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

L'ouverture de la pêche à la ligne a lieu aujourd'hui.

— Le bureau confédéré de la C. G. T. a adressé au président du Conseil une lettre pour demander d'accorder aux cheminots la réouverture du travail nécessaire à leur départ.

L'agitateur Benoît Broutchoux, condamné pour complicité du vol à trois mois de prison, 1 600 francs d'amende, et cinq ans d'interdiction de séjour, a bénéficié, hier, en appel, d'une réduction de cinq mois et de la suppression de l'amende.

Départements

— M. Maginot, ministre des Pensions, a inauguré hier après-midi, à Moulin, la maison « Francis Berthier ». Il a assisté dans la soirée à un dîner intime à la préfecture.

La ligue des chefs de section et soldats combattus du 4^e arrondissement de Paris a obtenu l'accroître le nombre de 100.

— Le bureau confédéré de la C. G. T. a adressé au président du Conseil une lettre pour demander d'accorder aux cheminots la réouverture du travail nécessaire à leur départ.

Le président de la République sera représenté à cette cérémonie, au cours de laquelle sera posée la première pierre du monument aux Soldats de Verdun.

— Les membres du gouvernement et les autorités arriveront à 10 heures par train spécial. Des trains supplémentaires seront mis en route, permettant d'arriver et de repartir dans la même journée.

La prescription en matière pénale

Le récent Conseil des ministres a décidé de déposer sur le bureau de la Chambre un projet de loi ayant pour objet de déclarer la prescription en matière pénale suspendue pendant la durée de l'état de guerre. L'article premier est ainsi concu :

Le temps écoulé entre le 1^{er} août 1914 et le 24 octobre 1919 n'entrera pas en compte pour le calcul des délais de prescriptions des crimes, des délits et des peines.

Le Conseil a, dans son exposé des motifs, fait ressortir que, si pendant toute la durée des hostilités, les services judiciaires n'avaient pu, pour de multiples raisons, fonctionner normalement, il importait néanmoins d'établir que l'impunité ne soit acquise aux auteurs d'infractions que l'état de guerre n'a pas permis d'atteindre dans les délais légaux.

L'attribution du pain à prix réduit

Le Journal officiel publie ce matin un décret relatif au prélevement sur le compte spécial du Ravitaillement de 30 millions de francs, pour le 30 juin 1920, afin de faire face aux dépenses résultant de l'attribution de pain à prix réduit : 1^{er} aux chefs de famille ayant à leur charge au moins quatre enfants, pour chaque enfant âgé de 16 ans en sus ; 2^{er} aux femmes ayant à leur charge au moins trois enfants, pour chaque enfant âgé de 16 ans en sus.

Le présent article aura effet à dater du 5 juillet 1920.

VERS UNE FÉDÉRATION FRANÇAISE DE RUGBY

LYON, 19 juin (Dép. part.). — Le congrès des Sociétés de football rugby s'est tenu, cet après-midi et ce soir, à Lyon. Trois cents Sociétés étaient représentées. Par 260 voix contre 3, le congrès a adopté un vœu de conciliation du président de l'Union, Gaston Vidal, et de Franz Reichel. Voici le texte de ce vœu :

« Le congrès demande à la Fédération de football rugby de poursuivre, en même temps, la réalisation des autres fédérations sportives et la constitution de la superfédération sous le nom de Union des Fédérations françaises de sports athlétiques (U.F.F.S.A.). »

Le lancement du Député-René-Reille-Soult

Carcassonne, 19 juin. — Aujourn'hui a eu lieu, à midi, au bassin à flot de Blainvillle, à Carcassonne, le lancement du cargo Député-René-Reille-Soult.

La tribune officielle avait pris place la matinée du navire. Mme la duchesse de Dalmatie,

sœur du député, tué à l'ennemi ; la vicomtesse d'Avenir, sa mère, et son frère, le baron Amédée Reille ; les représentants des ministres des travaux publics et de la Marine, le président du conseil des chantiers Navals Français, le préfet des Calvados, l'amiral Ronarch, des séateurs et des députés, etc.

LE JOURNÉE SPORTIVE

Chars d'assaut. — Grand Prix de l'Auto des chars de combat de l'Armée française, à 14 h. 30, au champ de manœuvres de Satory-Aviation. — Matchs d'exhibition à Meudon. Cyclisme. — Match de Spear contre Bayley, et match de demi-fond entre Miquel et Fossard, à 14 h. 30, au Parc des Princes.

Boxe. — Critérium des Révélations, organisé par le Central Sporting Club, au gymnase Christmann, à 14 h. 30.

Athlétisme. — Interclubs du Stade Français, à Paris-Saint-Cloud, terrain de la Falaise, à 14 h. 30.

Championnats nationaux des Patronages, au terrain de Gentilly, à 9 h. et à 14 h. 30.

Championnats scolaires de la Fédération des Sociétés françaises de sports féminins, à 14 h., au stade Elisabeth, porte d'Orléans.

Natation. — Fête du Neptune Club de France dans le bassin de Vitry, Port-aux-Anglais.

Polo. — A 5 h. 1/2, à Bagatelle, finale du handicap de 2^e série.

LA CHAMPIONNAT D'ESCRIME

DE LA SOCIÉTÉ MILITAIRE D'ESCRIME PRATIQUE

Hier ont continué les épreuves de la grande semaine militaire, dont voici les résultats :

Equipe officiers, sabre. — Finale : 2^{er} demi-finale : 1^{er} équipe, C. A. ; 2^{er} équipe, 10^{me} C. A. ; 3^{er} équipe, C. S. T. L. ; 4^{er} équipe, 2^{me} C. A.

Les deux premières équipes sont qualifiées pour la finale.

Matrice d'armes, épée. — Finale : 1. maréchal, des logis Collin (Joinville) ; 2. adjudant Romey (Joinville).

Matrice d'armes, fleuret. — Finale : 1. adjudant Romey (Joinville) ; 2. adjudant Spinosa (Joinville).

Individuel, baïonnette. — 1. Saube (Prytanée).

Individuel, baïonnette. — 2. Seloy (Les Andelys).

Fleuret. — 1. Rambouillet, 2. Les Andelys.

Individuel, fleuret. — 1. Lenson (Les Andelys), 2. Barbin (Rambouillet).

PETITES NOUVELLES

Le prix de Longchamp, au Cercle du Bois de Boulogne (un pigeon, handicap), a été gagné par MM. J. Dursus de Courcy et baron de L'Epine, ex aquo, 11/11 ; 3^{me} P. Labiche, L. Béhar, et 4^{me} Zamkow, ex aquo, 10/11.

Le résultat fut tiré à 14 h. 30.

Le résultat fut tiré

CORPS DIPLOMATIQUE

Le ministre de la République Argentine et Mme T. de Alvear ont offert, avant-hier, un dîner en l'honneur de M. et Mme René Viviani. On sait que l'ancien président du Conseil partira, le 29 juin, pour l'Argentine, où il fera une série de conférences sur les conséquences économiques et sociales de la guerre. Les autres convives étaient : M. et Mme Gabriel Hanotaux, M. et Mme Pierre de Fouquères, M. et Mme Carlos Madariaga, M. et Mme Charles Guérin, M. et Mme Alberto Gonzales Moreno, M. et Mme Carlos Alfredo Torquist, M. et Mme Texixa Alvear, Mme Paz de Ganzia, M. Carlos Rosetti, M. Manuel Ortiz Echagüe, M. Otto Bemberg.

Le général Montes, ancien président de la République de Bolivie, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en France, vient d'arriver à Paris, pour rejoindre son poste.

CERCLES

Le Comité France-Amérique a brillamment inauguré, jeudi, la série des réunions instituées par la Commission des dames pour accueillir les hautes personnalités des deux Amériques de passage à Paris.

La réception, donnée en l'honneur du corps diplomatique américain de Paris, était présidee par Mme Millerand.

Reconnue dans l'élegant assistance :

S. Exe, l'ambassadeur des Etats-Unis et Mme H. C. Wallace, S. Exe, l'ambassadeur du Brésil et Mme Graciano de Cunha; le ministre de la République Argentine et Mme T. de Alvear; le général Benavides, ancien président de la République du Pérou, et Mme Benavides, duchesse de Roldan, douairière comtesse d'Haussonville, M. G. Hanotaux, docteur Carlos Madariaga, Mme et Mles Madariaga, princesse de Poix, Miss Whitney Warren, M. Zinner de Paula-Machado, M. Maximino del Campo, ancien ministre des Affaires étrangères du Chili, et Mle des Camps, baronne d'Anthouarn, marquise de Ganay, Mme Jules Siegfried, Mme J. Diaz, marquise de Rohrhamer, Mme Eugène Schneider, Mme Sorlange-Bodin, etc., etc.

MARIAGES

En la basilique de Sainte-Clotilde, a été célébré, hier, le mariage du baron Rouleau-Dugage, décoré de l'ordre de guerre et de la médaille militaire anglaise, fils du baron Rouleau-Dugage, député de l'Orne, avec Mme de Alvear, la général Benavides, ancien président

de la République du Pérou, et Mme Benavides, duchesse de Roldan, douairière comtesse d'Haussonville, M. G. Hanotaux, docteur Carlos Madariaga, Mme et Mles Madariaga, princesse de Poix, Miss Whitney Warren, M. Zinner de Paula-Machado, M. Maximino del Campo, ancien ministre des Affaires étrangères du Chili, et Mle des Camps, baronne d'Anthouarn, marquise de Ganay, Mme Jules Siegfried, Mme J. Diaz, marquise de Rohrhamer, Mme Eugène Schneider, Mme Sorlange-Bodin, etc., etc.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. Bardel, évêque de Sées.

Pour le marié, les témoins étaient : le baron Henri Rouleau-Dugage, son frère, et le comte Dumas, son cousin; pour la mariée : le marquis de Goulaine, son oncle, et le comte de Roquille d'Orfeuil, son beau-frère.

DEUILS

On annonce la mort du médecin inspecteur Simonin, directeur de l'Ecole de santé militaire de Lyon. Il était né en 1864.

On annonce la mort de M. Joseph Bourgois, médecin vétérinaire à Paris. Un service aura lieu le lundi 21 juin, à midi, en l'église Saint-Hippolyte.

Un service sera célébré, le mercredi 23 juin, à 9 h. 30, à la basilique Sainte-Clotilde, pour le repos de l'âme de la comtesse de La Rochefoucauld, née Lucie de Montbel, dont nous avons récemment annoncé le décès, venu à Pellevoisin (Indre). Le présent avis tient lieu d'invitation.

Hier, à midi, les obsèques de M. J.-H. Thors ont été célébrées, au milieu d'une assistance considérable, en l'église Saint-Charles de Monceau.

Le deuil était conduit par MM. Hartog, orce du défunt; Lemoine et Aubé, ses neveux, et du côté des dames, par Mmes Thors, Hartog, Lemoine, Anbé, Pierron, Jacobson, Miles Colette et Denise Lemoine.

L'inhumation a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise.

Ayant la cérémonie unique, un discours a été prononcé par M. Grivois, président de la Banque de Paris et des Pays-Bas, dans la cour de l'hôtel du défunt, 5, rue Montchâlon.

BENFAISANCE

La fête qui doit avoir lieu, mardi soir 29 juin, au Cercle du Bois-de-Boulogne ("l'ar aux Pigeons"), s'annonce comme un immense succès. Nous avons déjà publié un aperçu de nos succès. Nous avons déjà publié un aperçu de l'attrayant programme — feu d'artifice, illuminations, jazz-band, etc. — que comporte cette réunion, organisée au bénéfice d'œuvres de charité. Aussi, les inscriptions n'ont-elles pas tardé à se produire, et l'on relève déjà sur les listes les noms de nombreuses personnes, parmi lesquelles : le maharaja de Karpurata et la maharanee, duchesse de Guiche, comtesse d'Haussonville, comtesse du Bourg de Bozais, Mme Gordon-Bennett, comtesse de Fitz-James, baronne Roger, marquise de Noailles, comte Paul d'Aramon, Mme de Singay, comtesse de Caumont La Force, princesse Calimachi, Mme Jean Stern, Mme Wiltsee, Mme Edgar Stern, princesse Henri de Ligne, comtesse André de Fels, Mme Stoenesco, Mme Achille-Fould, S. Exe, Samad Khan, ministre du Perse, M. Arthur Meyer, M. Léon Baillby, M. Albert Flamant, M. de Vasconcelos, M. Antoniadi, M. Pinard, M. Walter Berry, M. André de Fouqueray, M. du Breuil de Saint-Germain, M. Harry Lehr, M. James Hyde, etc., etc.

Rappelons que le dîner de gala, par petites tables, aura lieu, à 8 h. 30, dans les grands salles et dans la galerie.

On trouvera des billets chez la comtesse A. de Chabrières, 8, rue Christophe-Colomb, et Mme Paul Dupuy, 29, rue Octave-Feuillet; chez M. André de Fouqueray, 162 boulevard Haussmann; au "Gaulois", 2, rue Drouot; aux bureaux de théâtres des hôpitaux Claridge et Ritz, 37, avenue des Champs-Elysées, et 15, place Vendôme.

Le prix du billet, pour le dîner et la soirée, est de 100 francs.

Mercredi 23 juin, à 17 heures précises, à la Sainte-Chapelle, audition unique et intégrale de la Messe du Pape Marcel, à six et sept parties chorales.

Ce chef-d'œuvre de Palestrina sera exécuté au profit de La Cantoria, œuvre d'orphelinat de la guerre, sous la direction de M. Jules Meunier, fondateur et directeur de La Cantoria, maître de chapelle de la basilique Sainte-Clotilde. Causerie par M. Camille Bellaique.

L'Administration de l'Excellion, pris ses testeurs d'après le règlement de l'Excellion, M. M. et Mme de l'Office des Publications, honneuré Poincaré, Paris, qui en lèvera prix et conditions. Téléph. : Central 59-17. Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 2 à 6 heures. Dimanche, et lundi de 11 à 12 heures et de 5 à 6 heures. Prix spécial réduit aux abonnés.

Le prix du billet, pour le dîner et la soirée, est de 100 francs.

Mercredi 23 juin, à 17 heures précises, à la Sainte-Chapelle, audition unique et intégrale de la Messe du Pape Marcel, à six et sept parties chorales.

Chef-d'œuvre de Palestrina sera exécuté au profit de La Cantoria, œuvre d'orphelinat de la guerre, sous la direction de M. Jules Meunier, fondateur et directeur de La Cantoria, maître de chapelle de la basilique Sainte-Clotilde. Causerie par M. Camille Bellaique.

L'Administration de l'Excellion, pris ses testeurs d'après le règlement de l'Excellion, M. M. et Mme de l'Office des Publications, honneuré Poincaré, Paris, qui en lèvera prix et conditions. Téléph. : Central 59-17. Bureaux ouverts de 9 à 12 heures et de 2 à 6 heures. Dimanche, et lundi de 11 à 12 heures et de 5 à 6 heures. Prix spécial réduit aux abonnés.

RESTAURANT PLAZA

25 Avenue Montaigne

LE PLUS ÉLÉGANT DE TOUT PARIS

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

PAIS DU CINEMA — Boulevard du TEMPLE Direction : S. SANDERO Location PAR TELEPHONE : Rog. 12-25

